

DEPARTEMENT  
OISE

ARRONDISSEMENT  
CLERMONT

CANTON  
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

3

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-huit septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

### NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

18

De votants

22

### OBJET

**CCPP : Adhésion au groupement  
de commande pour la réalisation  
d'audits énergétiques des  
bâtiments publics communaux et  
intercommunaux**

Date de la convocation : 21/09/22

Nombre de votes pour : 22

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

### Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme BROWET Joëlle, M. CZEPCZYNSKI Jean Pierre, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean-Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, M. CHAPUIS-ROUX Francis, Mme BOUCHART Carine, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, M. LEFRANC Dominique, M. DELAME Cédric et Mme GRIGNON Amélie.

### Absents représentés :

Mme MARCHAND Marie-Jeanne qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis

Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles  
Mme MOKRI Djamilia qui avait donné pouvoir à Mme WALLON Christine  
M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à M. LEFRANC Dominique

### Absente :

Mme LOISEL Marie-Christine

Secrétaire : M. CHAPUIS-ROUX Francis

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L.2113-6 et -7 ;

Vu le projet de convention de groupement de commande entre la communauté de communes du Plateau Picard et les communes du territoire pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le territoire de la communauté de communes du Plateau Picard ;

CONSIDERANT l'intérêt financier pour la commune d'adhérer au groupement de commande pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics sur le territoire de la communauté de communes du Plateau Picard.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

### A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

**AUTORISE** M. le Maire à adhérer au groupement de commande entre les communes concernées et la Communauté de communes du Plateau Picard pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics du territoire, tel qu'il est annexé à la présente délibération,

**DESIGNE** la Communauté de communes coordonnateur du groupement.

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le

ID : 060-216003715-20220928-28SEP22\_03-DE

LISTE des bâtiments suivants que la commune souhaite intégrer à l'audit énergétique :

Désignation	Adresse
Mairie	Rue François Mitterrand
Salle Marcel Ville – cantine élémentaires	Rue François Mitterrand
Bibliothèque	Place du Général de Gaulle
Périscolaire	Rue Antoine Marminia
Espace Duquesnel (local associatif)	Rue de St Just
Le Marmouset (local associatif)	Rue de St Just
Ecole de musique	Rue de l'église
Local associatif	Rue Edmond Geffroy
Ecole élémentaire Gabriel Bourgeois	Rue du Général Leclerc
Ecole élémentaire Albert Camus	Rue Antoine Marminia
Ecole maternelle Charlotte Dussarps – cantine maternelle	Rue Antoine Marminia
Archives communales	Place du Général de Gaulle

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.  
Extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 30/09/2022  
Reçu en préfecture le 30/09/2022  
Affiché le  
ID : 060-216003715-20220928-28SEP22\_03-DE

Le Maire,  


Denis FLOUR

